

TROPHEE VETERANS DU COGNAC

Golf du Cognac - 17 et 18 SEPTEMBRE 2022

Email : asl@golfducognac.fr - Tél : 05 45 32 18 17 – www.golfducognac.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf **et s'être acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35€** ou être licenciés d'une fédération étrangère reconnue. Tous les joueurs licenciés en France devront présenter **un Certificat Médical de non contre indication à la pratique du golf qui devra avoir été enregistré à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.** Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement en brut sur l'addition des 2 tours.

Les joueurs seront répartis en 2 séries :

- **1 Série Messieurs** : comprenant 45 joueurs au maximum d'index \leq à 18,4
- **1 Série Dames** : comprenant 15 joueuses au minimum d'index \leq à 21,4

Limitation du Champ : Il faut réserver en priorité 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions.

Ensuite, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué ci-dessus.

Si le Club organisateur souhaite mettre une limite d'index pour restreindre le champ des joueurs, celle-ci devra se faire en accord avec la Ligue. Dans ce cas, l'index maximum Dames devra avoir un écart de 3 points au minimum par rapport à l'index maximum Messieurs.

Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs.

Wild Cards : Le club organisateur dispose de 5 wild-cards (incluses dans les 60 participants) pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus.

L'ordre du mérite et l'index pris en compte sont ceux de la date de clôture des inscriptions. Les joueurs non licenciés en France devront fournir une attestation d'index pour la même date.

Les listes des inscrits et d'attente seront consultables sur le site du golf au plus tard mercredi 7 septembre 2022.

Classement : Le classement du Trophée Sénior du Cognac est un classement en brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte).

Départage : En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Les départs

Pour le 1er jour: Prendre la liste d'entrée, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs). Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4.

Pour le 2^e tour En fonction des résultats du 1er tour, ordre décroissant, le tirage des départs doit se faire dans l'ordre inverse des résultats, Dames et Messieurs séparément.

III - ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront exclusivement par internet sur notre site <http://www.golfducognac.com> **avant vendredi 02 septembre 2022, minuit.** La journée d'entraînement gratuite est prévue la veille du premier tour, soit vendredi 16 septembre 2022 sur réservation des départs au golf.

Aucun engagement par téléphone, ne sera pris en considération.

Droits d'inscription fixés comme suit :

- **Vétérans** : **Membres 30€**
Extérieurs 80€

Tout joueur déclarant forfait après vendredi 16 septembre 2022, minuit, reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

IV - REMISE DES PRIX

Les 3 premiers en brut dans chaque série seront récompensés.

V - COMITE DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

Renseignements

05 45 32 18 17

www.golfducognac.com/trophee-veterans-du-cognac/

Inscriptions sur le site internet du golf du Cognac

www.golfducognac.com/trophee-veterans-du-cognac/